

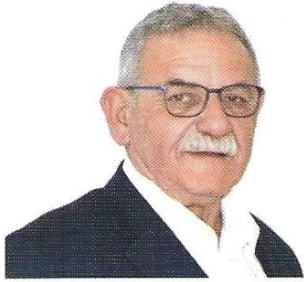


UNIS POUR L'AVENIR

Avec vous !

La Faute-sur-mer

Lettre de campagne n°5 - Election municipale 2020 - La Faute-sur-mer



EDITO « Un programme pour les Fautaises et les Fautais »

Dans moins d'un mois, vous serez appelé à vous exprimer dans les urnes dans le cadre de l'élection municipale.

Ne nous y trompons pas, l'enjeu principal de cette élection n'est pas qui sera élu, mais quel programme sera appliqué pour les 6 prochaines années dans notre commune.

Le bilan catastrophique de l'équipe majoritaire sortante, nous laisse apercevoir ce que pourrait être la ligne directrice d'un prochain mandat. Un mandat dédié à l'image, à l'apparence, au superficiel et aux promesses non tenues.

La Faute-sur-mer est une station balnéaire familiale et elle doit le rester. Nous devons donc travailler pour les estivants et les propriétaires de résidences secondaires, mais nous ne devons pas pour autant en oublier les Fautaises et les Fautais qui, eux, vivent ici à l'année.

C'est pourquoi notre programme s'attache à répondre à vos besoins et vos problèmes du quotidien, à vous apporter rapidement des solutions, améliorer votre cadre de vie en facilitant la mobilité dans la commune, l'accès aux services, aux soins, aux commerces, à vous accompagner dans

vos projets en vous conseillant en amont et assurer votre sécurité en renforçant les procédures et en complétant la sécurisation des digues.

Tout cela grâce à une équipe à votre écoute, présente quotidiennement, disponible et qui vous ressemble. Une équipe pour laquelle je vous invite à voter liste complète.

Les 6 prochaines années ne doivent pas être tournées sur l'image de la commune, si chère à l'équipe majoritaire sortante, mais sur l'avenir des Fautaises et des Fautais, leur quotidien, leur bien-être. Voilà quel est l'enjeu de cette élection, le choix qui s'offre à vous. Celui de l'avenir de la commune, de votre avenir.

Vous trouverez dans les pages suivantes les grandes idées de notre programme sur l'environnement et le cadre de vie.

Nous vous donnons rendez-vous, au Pavillon des dunes, pour notre prochaine réunion publique sur le thème « Démocratie locale et finances publiques » le jeudi 27 février à 18h et pour une « rencontre conviviale d'échanges » le vendredi 13 mars à 18h.

Dans l'attente de vous revoir, nous vous adressons, mon équipe et moi-même nos plus sincères salutations.

René MARRATIER



Retrouvez toute notre actualité sur www.unispourlavenir.com

Environnement

Nous devons sauvegarder l'écrin naturel de la Faute-sur-mer, protéger et préserver notre environnement, la réserve de la pointe d'Arcay et la casse de la Belle Henriette en valorisant ces espaces porteurs d'avenir touristique. Pour cela, il nous faudra :

- Instaurer un dialogue constructif et coopératif avec les autorités supérieures en matière d'environnement.
- Lutter de façon permanente contre l'envasement et l'ensablement de l'estuaire du Lay.
- Préserver notre patrimoine naturel faunistique et floristique par la mise en valeur de nos sentiers de découverte pédestre et cyclable.
- Créer des liaisons douces en aménageant des pôles ludiques de sensibilisation à notre écosystème (aires de pique-nique, tables, bancs, mobilier urbain) et favoriser le maraichage urbain.
- Améliorer la propreté de la commune avec la mise en place d'un plan propreté (lutte contre les dépôts sauvages et les incivilités).
- Disposer plus de poubelles de tri à l'entrée de nos plages, de nos aires de pique-nique et dans les rues du centre-ville et du parc.
- Entretenir mieux les abords de containers à verre et journaux et étudier la possibilité d'autres lieux de collecte avec si possible des containers enfouis dans le sol.
- Intensifier les campagnes citoyennes de nettoyage des plages, de la forêt et du parc en responsabilisant les habitants, les associations et les enfants de l'école.
- Accompagner les acteurs économiques de notre commune sur la gestion des déchets notamment en période estivale.
- Optimiser la collecte des ordures ménagères et le fonctionnement de la déchetterie en liaison avec la C.C. Sud Vendée Littorale.



- Participer activement aux labels « Villes fleurie » et « Pavillon bleu » pour notre commune.

Urbanisme et Voirie

Pour garder l'harmonie architecturale de notre commune et valoriser son image de station balnéaire familiale nous allons :

- Veiller aux projets de constructions et au respect des volumes, des hauteurs, des nuanciers de couleurs et des traditions vendéennes.
- Afficher les différents projets de construction avec visuel à l'appui pour juger de l'harmonie avec les constructions existantes.
- Redéfinir avec les différents services, le plan de zonage fixant les règles d'urbanisation du sol pour les terrains résiduels situés en zone urbanisée, par un développement cohérent de l'habitat avec de nouveaux modes d'urbanisation et de construction.
- Engager une réflexion globale axée sur la mise en valeur de notre tissu urbain.
- Participer activement à l'élaboration du SCOT piloté par la C.C. Sud Vendée Littorale.
- Revoir le PLU après l'achèvement de la sécurisation des digues.

- Entretenir les voiries notamment la route de la pointe d'Arcay, le boulevard du Lay, l'avenue de l'Océan et le boulevard de la Forêt.
- Etudier un plan de circulation et de stationnement.
- Prévoir la réfection des chaussées et des trottoirs afin de les sécuriser et de permettre la libre circulation des personnes à mobilité réduite.
- Veiller à l'élagage des haies afin de redonner les espaces publics aux utilisateurs.
- Reprendre le programme d'effacement et d'enfouissement des réseaux aériens.
- Relancer les campagnes d'entretien et de curage des réseaux d'assainissement et revoir les problèmes de descente des eaux pluviales.

Commerces

Nos commerces de proximité et nos commerçants ambulants font partie du cœur de notre commune, nous devons continuellement les mettre en valeur et pour cela :

- Etudier la possibilité de création d'une halle pour une partie du marché.
- Redessiner les allées pour sécuriser le marché, lui rendre son

Retrouvez toute notre actualité sur www.unispourlavenir.com

harmonie et y faciliter la circulation.

- Désengorger la place Gouin les jours de marché afin de ne pas boucher les entrées et fenêtres des riverains.
- Modifier le stationnement en début de l'avenue de la plage notamment par la création de place de stationnement minutes et créer une zone bleue.
- Faire respecter les aménagements de terrasses afin de sécuriser la circulation des piétons sur les trottoirs.
- Créer un poste d'ASVP afin de faire respecter le stationnement, les limites de stands sur le marché et sécuriser les commerçants.
- Prévoir l'organisation d'une fête des commerçants avec animations, concerts et spectacles.

Aménagement du parc

L'aménagement du parc n'est ni fonctionnel ni réalisé dans les règles de l'art, il nous faudra donc le revoir et :

- Reprendre les travaux de malfaçons et du drainage des aires de jeux et des terrains de pétanques.
- Aménager et matérialiser des places de stationnement ainsi que des places pour le retour de l'activités foraines en période estivale.
- Procéder à des campagnes de plantation.
- Organiser des animations en soirée en période estivale.

Sécurité / Prévention

La prévention n'est pas seulement un devoir ou une obligation, c'est avant tout un droit pour les Fautaises et les Fautais, le droit d'être en sécurité

dans notre si belle commune, c'est pourquoi nous allons :

- Continuer la sécurisation de la commune notamment sur le secteur A de la digue Est par des travaux de confortement et d'exhaussement dans la partie Sud.
- Sécuriser la partie Sud par la création d'une digue dans la forêt domaniale, sur la partie haute de cet espace.
- Mettre à jour, compléter et étoffer l'ensemble des documents afférent à la sécurité de la commune (PCS, PPMS, PPRI, PSR, DICRIM etc...).
- Organiser de façon régulière des exercices de mise en situation grandeur nature afin de créer des automatismes et constamment améliorer notre organisation ; certains de ces exercices devront être organisés en collaboration avec la commune de l'Aiguillon.
- Planifier des réunions publiques afin d'informer la population sur les procédures d'évacuation et de confinement.
- Créer un système d'alerte plus efficace et efficient pour permettre une diffusion rapide et complète des alertes.
- Être force de proposition auprès de la C.C. Sud Vendée Littorale afin

de créer un plan pluri communal de sauvegarde regroupant notamment les communes de la Faute-sur-mer, de l'Aiguillon-sur-mer, de Grues, de Saint-Michel-en-l'Herm et de la Tranche-sur-mer.

- Être force de conseil auprès des propriétaires et des exploitants de commerces pour leur rappeler les obligations réglementaires de chacun et les accompagner dans leurs projets.

Nos prochains rendez-vous :

Jeudi 27 février 2020 à 18h

Au Pavillon des Dunes

Réunion publique sur le thème :

La démocratie locale et les finances publique

Et

Vendredi 13 mars 2020 à 18h

Au Pavillon des Dunes

Moment d'échange conviviale

Bilan de campagne de l'équipe
« Unis pour l'Avenir »



Retrouvez toute notre actualité sur www.unispourlavenir.com

L'équipe d' UNIS POUR L'AVENIR

Avec vous !



René MARRATIER
67 ans. Transporteur,
Maire de 1989 à 2014.
Conseiller sortant. Retraité.



Christophe MOQUAIS
56 ans. Hôtelier-Restaurateur.
Conseiller sortant.



Jean-Pierre BOGUET
70 ans. Conducteur
de travaux BTP.
Conseiller sortant. Retraité.



Pierre MARTIN
70 ans. Tapissier décorateur.
Conseiller sortant. Retraité.



Lydia BOUALI
51 ans. Taxi-Ambulancière.



Philippe CAILLAUD
64 ans. Cadre Territorial.
Retraité.



Emilie FRUITIER
38 ans. Préparatrice en
Pharmacie. Commerçante.



Claudie Le CENDRIER
65 ans. Employée de bureau.
Retraitée.



Mikaël Le GUERN
39 ans. Chef d'Entreprise.
Ingénieur Préventionniste.



Christian LEPAGNOT
51 ans. Militaire et RATP.
Retraité.



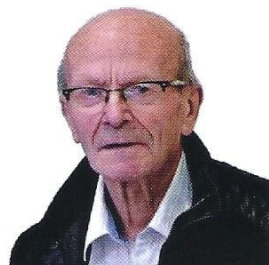
François MASSIOT
52 ans. Responsable
technique hébergement



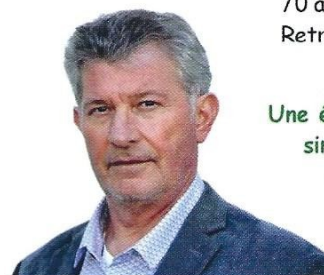
Marie-Claude MORISSET
70 ans. Secrétaire Médicale.
Retraitée.



Marie-Ange PECHEUX
55 ans. Formatrice professionnelle,
hébergement, restauration. Jury
de Validation d'Acquis d'Expériences.
Certification des diplômés.
(Ministère du travail)



Bernard MOULINEAU
83 ans. Artisan Charcutier.
Vice Président départemental
des commerçants non sédentaires.
Retraité.



Christian COLINET
62ans. Agent technique et de
gestion supérieure à la POSTE.
Retraité.

Une équipe qui vous ressemble,
simple, disponible, engagée,
au service des habitants,
pour l'essor
et le rayonnement
de notre commune.

UNIS POUR L'AVENIR
Avec vous !

Suivez toute notre actualité sur www.unispourlavenir.com

Prochaine réunion publique le jeudi 27 février 2020 à 18h
Au Pavillon des Dunes - La Faute-sur-mer